



Hainaut

AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Une aide à la création d'entreprise

EMPLOI « 15 Jours pour entreprendre » est un nouveau dispositif destiné aux demandeurs d'emploi qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation mis en place par la région Hauts-de-France, la Chambre du commerce et de l'industrie du Grand Hainaut vient de déployer un nouveau dispositif intitulé « 15 jours pour entreprendre » visant à renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emplois qui souhaiteraient se lancer dans la création, ou la reprise d'une entreprise.

UNE FORMATION DE QUINZE JOURS

Pour cela, la CCI a fait appel à l'association Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE). Il s'agit d'une association formée de cadres ou de chefs d'entreprises à la retraite (œuvrant bénévolement) qui souhaitent transmettre leurs compétences et expériences professionnelles aux générations plus jeunes. Cette association intervient auprès des demandeurs d'emplois (ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise) dans le cadre d'une formation qui s'étendra sur quinze jours. Une formation 100% prise en charge par la Région et les fonds européens, durant laquelle les membres de l'association EGEE proposeront un coaching personnalisé aux candidats. Le Réseau



Ce mercredi, une convention a été signée entre la CCI, l'association EGEE et le Réseau Entreprendre Hainaut.

Entreprendre Hainaut, spécialisé dans le conseil, l'orientation et l'accompagnement des entrepreneurs, sera également de la partie.

Cette action de formation à la création d'entreprises destinée aux demandeurs d'emploi est menée en collaboration avec Pôle Emploi. L'organisme est chargé d'orienter les bénéficiaires vers les parcours de formation. Pour les personnes intéressées désirant s'inscrire, il est d'ail-

leurs nécessaire de se rapprocher de son conseiller Pôle Emploi, ou de la CCI. Des réunions sont d'ores-et-déjà prévues pour les 18 mai, 3 juin et 22 juin prochains. La première formation débutera le 5 juillet. (Davantage de détails sont à retrouver sur hautsdefrance.cci.fr/15journspourentreprendre).